

Le Boissisien

Novembre 2017 - n°99 Bulletin municipal d'information de Boissise la Bertrand

Chères Boissisiennes, chers Boissisiens,

Les vacances d'été font partie du passé, les adultes ont repris leurs activités coutumières, et les élèves ont repris le chemin de l'école.

Notre village a retrouvé sa vie habituelle avec un rythme scolaire que nous avons connu il y a quelques années, la semaine de travail comptant quatre jours, le mercredi redevenant libre.

Tout s'est bien passé, tout a été calme.



Néanmoins le ciel de la commune s'est obscurci, comme pour toutes les autres communes de France. Les annonces relatives à l'exonération du paiement de la taxe d'habitation pour une majorité de nos concitoyens (pour agréable que cette mesure soit pour les intéressés), la réduction drastique des diverses dotations envers les communes, la suppression de la réserve parlementaire (dont notre commune a pu bénéficier), vont handicaper les finances des communes.

L'Etat nous annonce qu'il va compenser ces pertes de recettes communales, en totalité ou partiellement !.....

Cette situation nous interroge beaucoup :

- Alors qu'il est question de réduire les impôts « nationaux », l'Etat va augmenter sa dépense pour compenser (et dans quelle proportion ?) les moyens amputés des communes ! Où est la logique ?

- L'Etat va accentuer sa tutelle sur les communes en gérant lui-même une plus grande partie des budgets communaux ; il s'agit d'une recentralisation, à l'inverse de toutes les démarches conduites dans notre pays depuis des décennies.

D'ores et déjà notre commune va limiter ses investissements au strict nécessaire et nous aviserons sur les projets à venir en fonction de ce que la trésorerie permettra.

Evènement fort de la vie de notre village : l'inauguration du mini stade, le samedi 14 octobre, baptisé du nom de notre regretté maire Michel MICHALLET. Ce fut un moment à la fois émouvant et joyeux. Un reportage spécifique est consacré dans notre journal à cet évènement.

Le loto organisé le soir même a connu un franc succès.

Nous rappelons que nous avons programmé un concert en l'église de Boissise la Bertrand le dimanche 03 décembre : venez nombreux car ce sont des moments culturels de qualité. Le concert du 22 octobre, orchestre de chambre avec violon, altos, violoncelle et hautbois fut un ravissement pour les auditeurs.

Pour les jeunes, le Noël des enfants sera organisé le dimanche 10 décembre.

Et comme nous n'oublions aucune génération, le traditionnel repas des aînés aura lieu le samedi 16 décembre 2017.

Pour revenir et terminer avec nos jeunes, ceux-ci ont fait preuve d'esprit citoyen en menant une campagne électorale exemplaire ; l'élection du Conseil Municipal des Enfants s'est tenue le 16 octobre et le premier conseil municipal le 9 novembre 2017.

Bonne lecture à tous.

Le maire

Alain BERNHEIM.

Les Échos de Boissise la Bertrand

Info maire

LE FACTEUR VEILLE SUR VOS PARENTS

Le Groupe la Poste propose un nouveau service : « Veiller sur mes parents ».

Le facteur rend visite à vos parents aux jours que vous avez choisis, d'une à six fois par semaine. Il prend des nouvelles de vos proches et vous tient informé.

Formé spécifiquement aux relations avec les personnes âgées, il les écouterait avec bienveillance et selon les circonstances, il adoptera l'attitude professionnelle la plus adaptée.

Pour en savoir plus : www.laposte.fr/veillersurmesparents ou 01.41.85.97.91 ou en bureau de poste.



ACCUEIL DE LOISIRS - BOISSISE LE ROI

Suite au retour à la semaine de quatre jours et consciente des obligations professionnelles des parents, la commune a passé un accord avec celle de Boissise le Roi pour son accueil de loisirs les mercredis de l'année scolaire.

Les jeunes Boissisiens peuvent y être accueillis de 7h30 à 18h30 avec un départ possible à partir de 17 heures.

Les inscriptions se font directement via le site internet de la commune de Boissise le Roi « parent services ».

M. CHAPUS

ACCUEIL DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

La commune de Boissise la Bertrand a signé une convention avec la commune de Seine Port afin que les enfants âgés de 3 à 11 ans puissent être accueillis à son accueil de loisirs pendant les petites vacances scolaires.

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du secrétariat de la Mairie de Seine Port.

Aurélien Paolini, responsable et toute son équipe d'animateurs seront heureux d'accueillir les jeunes Boissisiens.

M. CHAPUS

DES DICTIONNAIRES POUR LA SIXIEME



Fin juin, les élèves de CM2 se sont vu offrir un dictionnaire pour leur entrée au collège.

Si Internet ouvre la porte à d'innombrables domaines, le dictionnaire reste un outil papier complémentaire aux recherches des collégiens.

Les jeunes Boissisiens ont appris à s'en servir lors de leur dernière année à l'École des Fontaines.

Nous leur souhaitons bonne chance pour leurs futures études ...

M. CHAPUS



Vous ne voulez pas attendre le prochain Boissisien pour connaître les nouvelles de notre Commune : rendez-vous sur : <http://www.boissise-la-bertrand.fr>, puis inscrivez-vous à la Newsletter.

G. LARROQUE



Rentrée des classes

C'est sous un soleil radieux que 102 enfants ont fait leur rentrée lundi 4 septembre.

Dans la cour de l'Ecole Les Fontaines, des rires et des exclamations fusaient. L'inquiétude se lisait sur le visage des plus jeunes, vite remplacée par un sourire grâce à la bienveillance des adultes. Les plus grands se réjouissaient de retrouver leurs camarades.

Plan Vigipirate oblige, seuls les parents des plus petits ont pu entrer dans les classes.

Cette année, nous comptons 33 enfants répartis en deux classes de maternelles et 69 répartis en trois classes à double niveau en élémentaire. Dans le cadre du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), 15 enfants sont domiciliés à Boissettes.

Ces effectifs permettent de bonnes conditions d'apprentissage pour les enfants.

Pour cette année scolaire, les horaires ont été modifiés. En effet, en juin, un questionnaire avait été proposé aux parents pour connaître leur avis sur l'organisation de la semaine scolaire. Le sondage avait mis en évidence une fatigue ressentie par les enfants avec les rythmes scolaires existants et une demande majoritaire pour un retour à la semaine de quatre jours.

Le 3 juillet 2017, les communes de Boissise la Bertrand et de Boissettes ainsi que le conseil d'école ont saisi la Directrice d'Académie pour une adaptation de l'organisation de la semaine scolaire en répartissant les heures hebdomadaires d'enseignement sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.

Après avis favorable, les horaires à partir du 4 septembre sont les suivants :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.

M. CHAPUS



Les enfants de Boissise votent leur conseil

Pour la quatrième année consécutive, les élèves du CP au CM2 de l'Ecole primaire Les Fontaines ont élu le nouveau conseil municipal des enfants le 16 octobre 2017.

Le CME (Conseil Municipal des Enfants) a pour vocation de contribuer à l'éducation citoyenne, de développer les liens intergénérationnels, d'aider les associations caritatives et de favoriser les échanges avec les enfants. Il est composé de sept enfants élus parmi les élèves candidats de CM1 et CM2.

Chaque candidat a pu apposer son affiche sur les panneaux électoraux et a présenté son programme à l'ensemble des élèves lors d'un temps de parole équitablement réparti.

Le vote s'est déroulé dans des conditions identiques à celles d'un vote habituel.

Ont été élus cette année dans le respect de la parité. CALATAYUD Corentin, BOMBOUDIAC Carla, DESAILLY Robert, ASSET Sophia, MUNGALU Tyron, BONNOT Elia, NAMER Pierre-Louis.

Le 9 novembre 2017, ont été élus :

Maire : CALATAYUD Corentin,
1er adjointe : BONNOT Elia,
2ème adjoint : MUNGALU Tyron

M. CHAPUS

Les Échos de Boissise la Bertrand

Une équipe de professionnels au service de vos enfants

Toujours engagée dans une politique de l'enfance, la municipalité a fait le choix de renforcer l'équipe chargée des services périscolaires et emploie depuis le 1er octobre, les services de la Ligue de l'Enseignement : Hanta, Lydie, Claude et Clément complètent ainsi l'équipe municipale composée de Catherine, Maryline et Sylvia.

Dès 7h45, les enfants sont maintenant accueillis par Catherine, ATSEM et Claude coordinateur des services périscolaires, titulaire du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

De 11h45 à 13h35, Catherine et Hanta encadrent les enfants d'âge maternel pendant et après leur déjeuner, Quant aux enfants d'âge élémentaires, ils déjeunent en deux services et se voient proposer des animations avant ou après leur déjeuner par les animateurs Lydie, Clément et Claude.

L'accent est mis afin de permettre aux enfants de déjeuner dans une ambiance conviviale et de se détendre pendant la pause méridienne.

Le service post scolaire est quant à lui assuré par Hanta et Maryline.

L'ensemble des accueils a pour objectif d'être présent aux enfants pour répondre au mieux à leurs besoins et à leurs attentes.



Hanta



Claude



Maryline

M. CHAPUS



Lydie



Clément



Catherine



Urbanisme

Une nouvelle lecture par l'Etat de la réglementation concernant les zones inondables (document de référence : le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)).

Au cours du mois de juin 2017, le maire a reçu plusieurs lettres du Préfet concernant des permis de construire venant d'être accordés. Le point commun de ces lettres concerne le risque inondation, défini dans un document appelé « Plan de prévention du risque inondation (PPRI) ». Le niveau de risque est caractérisé par une couleur de référence : blanc (risque zéro), jaune, jaune foncé, marron, rouge.

Par ces courriers, il apparaît que l'Etat introduit une nouvelle notion à prendre en considération :

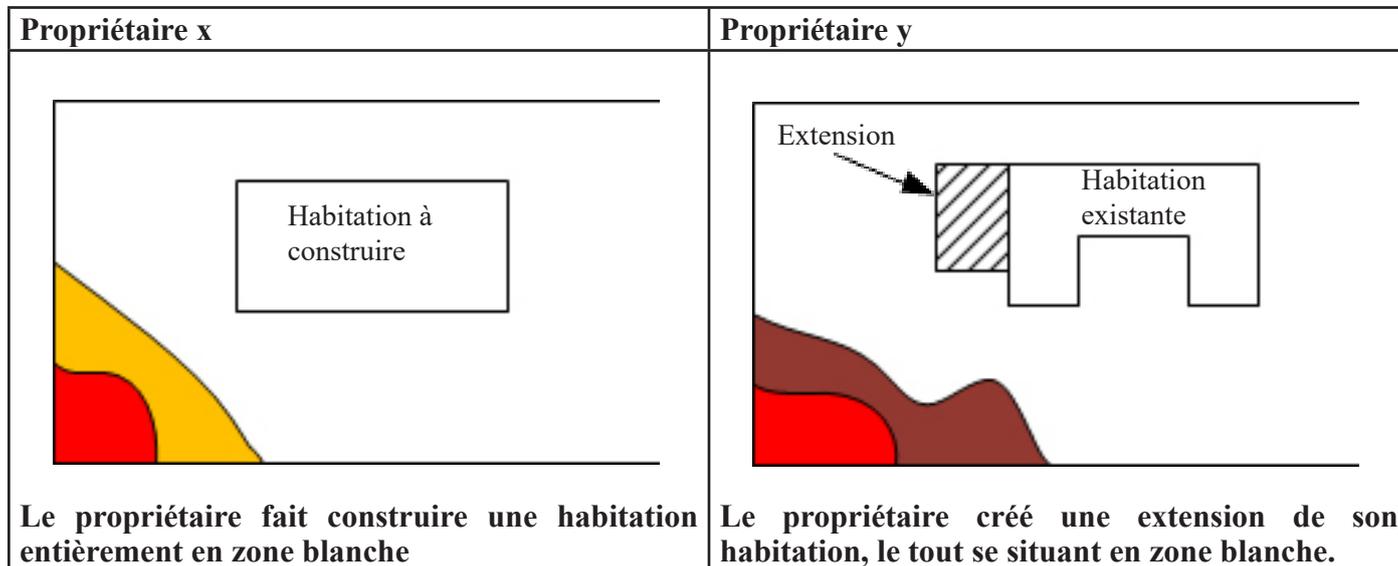
« L'augmentation du risque pour la population du fait que certains projets d'habitation augmentent le nombre de personnes soumises à un potentiel risque inondation en cas de crue ».

Les cas visés concernaient des constructions où l'habitation se trouvait en zone « blanche », donc non inondable, mais où une partie du terrain d'assiette comportait une zone colorée du PPRI.

Et le préfet de conclure que « la délivrance d'un permis de construire pour un projet situé sur un terrain qui s'avère exposé à des risques, qu'ils soient d'ordre naturel ou technologique, **constitue une faute** susceptible d'engager, en cas de sinistre la responsabilité du maire ».

Une telle situation nouvelle est maintenant à prendre en compte pour les prochains projets de construction d'habitation.

Le schéma ci-dessous illustre cette manière de raisonner de l'Etat :



Nous comprenons ainsi la position de l'Etat :

- Pour les habitations se situant hors zones colorées, le Préfet ne demande pas l'annulation du permis de construire.
- Mais le terrain d'assiette de la maison se situant en zone colorée du PPRI, le Préfet estime que la construction est déconseillée et que la responsabilité est totale pour le maire qui vient d'accorder un tel permis.

En conclusion : les futurs permis de construire une habitation ne pourront se concevoir que sur des terrains en zone « blanche ». Pour rester concret par rapport à la réalité actuelle des diverses propriétés, en cas de projet de vente d'un terrain, il faudra au préalable opérer une division de façon que le futur permis de construire ne concerne qu'un terrain d'assiette en zone blanche.

Les Échos de Boissise la Bertrand

Mon Plan rénov : des cafés pour rénover malin !

Besoin de conseils pour rénover votre logement et améliorer sa performance énergétique ? Inscrivez-vous aux Cafés Mon Plan Rénov et rencontrez des professionnels qualifiés.

Vous êtes propriétaire, occupant ou bailleur d'un logement du parc privé et vous projetez de rénover votre logement pour améliorer sa performance énergétique ou réaliser des travaux pour l'adapter : changement des fenêtres, travaux d'isolation par la toiture, mise en accessibilité du logement ? **L'Espace Info Énergie et l'Agglomération Melun Val de Seine vous proposent plusieurs rencontres, autour d'un café, pour échanger avec « des coachs rénov' » et des entreprises reconnues garantes de l'Environnement (RGE) autour des questions liées à la rénovation énergétique, des types de subventions attribuées aux propriétaires.**

Ces rencontres sont organisées dans le cadre du dispositif d'aides, **Mon Plan Rénov**, mis en place par l'Agglomération et dont vous pouvez bénéficier si vous remplissez certaines conditions en ce qui concerne l'ancienneté du logement, son occupation, la nature et le montant des travaux.

Rendez-vous :

- mardi 21 novembre, salle du chemin vert, à la maison des associations de Vaux-le-Pénil à 17h à 19h.
- mardi 12 décembre, salle du conseil, mairie de Saint-Fargeau-Ponthierry, de 18h à 20h.

**Le coup de pouce
de l'Agglo
pour votre logement**

Mon plan rénov'
MELUN VAL DE SEINE

Plus d'infos sur melunvaldeseine.fr
f /agglomelunvaldeseine



Inauguration du mini-stade Michel MICHALLET

Samedi 14 octobre, une grande partie de la population était présente pour l'inauguration du mini stade.

Si ce projet était porté par la liste menée par Michel Michallet, sa création fut confortée par les souhaits des jeunes Boissisiens lors d'une réunion en juin 2014.

En décembre 2015, sa construction par l'entreprise Square fut achevée et les premiers échanges de ballons eurent lieu : le football, le volley-ball, le basket-ball, le tennis peuvent y être pratiqués. Deux tables de tennis de table complètent l'équipement.

Sur proposition d'un habitant de Boissise, le conseil municipal décida à l'unanimité de baptiser le stade Michel Michallet.

C'est ainsi que ce samedi, une cérémonie émouvante et chaleureuse lui rendit hommage.

Après des animations sportives, vint le temps des discours, celui des officiels mais aussi des filles de Michel qui rendirent un vibrant hommage à leur père.

Un flashmob réunit petits et grands sur le stade avant le lâcher de ballons et le goûter.

M. CHAPUS



Je tenais particulièrement à m'exprimer auprès des Boissisiens pour l'hommage rendu à Michel en baptisant le mini-stade à son nom.

La présence des maires de Boissettes : Bernard Fabre, de Seine-Port : Vincent Paul-Petit, du Mée sur Seine : Frank Vernin, de Dammarie Les Lys : Gilles Battail représentant de la Région Ile de France, ainsi que Louis Vogel le Président de notre communauté d'agglomération Val de Seine et enfin Renée Wojek vice-présidente, m'ont particulièrement touchée.



Alain Bernheim notre maire, les adjoints ainsi que tout le conseil municipal ont montré un fort engagement pour l'organisation de cette journée pleine d'émotions où Michel, tout comme le soleil, était présent dans le ciel et dans nos cœurs.

Boissise La Bertrand a toujours été pour notre famille un lieu où il fait « bon vivre » non seulement pour la beauté de son environnement mais aussi grâce à la bienveillance et à la compassion de ses habitants.

Chacun à sa manière, le Comité des Fêtes, le club de Gym, l'école sans oublier notre paroisse... participe largement à la réussite de nos rencontres.

Ainsi je souhaite vous remercier profondément et vous témoigner ma gratitude pour votre soutien, présence et gentillesse.

Brigitte MICHALLET

Les Échos de Boissise la Bertrand

Association sports loisirs

Quelques lignes sur notre association sportive dont nous saluons la rentrée toujours joyeuse et dynamique puisqu'elle compte cette année 88 membres. Tous les adhérents ont retrouvé leurs 3 animatrices préférées pleines d'entrain et d'idées ! Si la plupart des anciens restent fidèles à ce rendez-vous sportif et amical, de nouveaux membres nous ont rejoints, convaincus d'ores et déjà par l'efficacité et l'écoute de nos animatrices. Quelques places sont encore disponibles, alors vous qui êtes encore indécis, n'hésitez plus, rejoignez-nous si le cœur vous en dit, il est encore temps de se lancer : Forme et bonne ambiance assurées ! Rappelons que 4 cours hebdomadaires, bien spécifiques et d'une durée d'une heure sont proposés à la Recellerie :

Fitness et Renforcement musculaire le Mardi de 18h45 à 19h45

Stretching et Renforcement musculaire le Mercredi de 18h30 à 19h30

Gym douce le Jeudi de 9h30 à 10h30

Zumba le Jeudi de 19h à 20h. (plus de 5 membres cette année : un franc succès... confirmé) !

L'un d'eux correspond certainement à vos attentes, soulignons qu'il est possible de faire un essai afin de se rendre compte du contenu de ces séances.

La cotisation annuelle est de **124 Euros pour les Boissisiens adultes**, – **5 Euros pour les moins de 18 ans** : celle-ci donnant accès aux 4 cours. Les adolescentes à partir de 13 ans sont les bienvenues ainsi que les duos mère-fille. Il faut en outre fournir un certificat médical pour toute nouvelle inscription.

N'hésitez pas, si vous avez des questions, à contacter :

Marie-Paule Ménard : Présidente de L'Association Sport-Loisirs au : 06 07 31 21 54.

Excellente année sportive à tous nos adhérents !

A. PRIGOT





Comité des fêtes



Encore un grand succès pour le loto du 14 octobre avec une salle comble. les joueurs plus chanceux ont remporté de beaux lots tels qu'un hoverboard ou une tablette, et tous ont passé une bonne soirée dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Programme de fin d'année :

Noël des enfants

de Boissise-la-Bertrand et Boissettes



« Coppélia »
Conte musical

Goûter offert
Arrivée du père Noël
Distribution de cadeaux

Dimanche 10 décembre 2017 - 14h30
salle des fêtes « La Recellerie »
Boissise-la-Bertrand

Réveillon de la St Sylvestre

Dimanche 31 décembre 2017

à 20h

Avec Stéphane – disc Jockey
Salle des fêtes « La Recellerie »

MENU

65 €/pers

Soupe de champagne et canapés fins

Assortiment de foie gras et figues

Filet de daurade et ses crevettes
sauce parfumée

Médailon de veau « sous la mère »,
feuilleté aux cèpes avec garnitures

Brie Seine et Marnais et tome de Savoie
sur feuille de chêne

Pavlova aux fruits frais

Vins blanc et rouge
(Champagne 20 € la bouteille)



Menu enfant (15 €)

Mini burger bœuf et poulet
potatoes
Bonbons

Renseignements
au 06 77 82 90 62

Les Échos de Boissise la Bertrand

Concert du 22 octobre 2017

Dimanche 22 octobre, durant l'après-midi, Jean Philippe Thiebaut et ses amis Justine Chetail-Zieziulewicz, David Guerrier, Mairanne Tilquin, Raphaël Unger et Yohan Chetail, concertistes à l'Orchestre National d'Ile de France, nous ont gratifié d'un superbe concert dans l'église St Germain de Boissise-la-Bertrand.

Ce fut un moment de grâce pure d'écouter ces musiciens en formation de musique de chambre interpréter des pièces de Cherubini, Mozart et Beethoven.

La musique à ce niveau d'interprétation a la magie de faire naître des flots d'émotions aux personnes présentes.

Ces émotions étaient si perceptibles que les auditeurs sont restés nombreux dans l'église à l'issue du concert pour parler avec les musiciens ou pour échanger entre eux autour d'un verre de l'amitié. Un grand merci à J.P. Thiebaut et à ses amis. Ils connaissent maintenant le chemin de notre village et de notre église et ils nous ont promis de revenir au printemps. Mélomanes ou simplement amateurs de belles choses, ils vous donnent rendez-vous.

C. BERTRAND

Concert à Boissise la Bertrand le 3 décembre

Largement plébiscitée l'an dernier, la chorale Syrinx nous fait le plaisir de revenir pour un concert le 3 décembre 2017 à 16h. Dirigée avec enthousiasme par son chef Pierre Adam, elle interprétera des œuvres religieuses et profanes. À l'issue de ce concert gratuit, le comité des fêtes offrira vin chaud et friandises.

M. CHAPUS

Allo encombrants

« ALLO ENCOMBRANTS – Nouveau service gratuit de collecte des encombrants sur Rendez-vous ».

Depuis le **1er Octobre 2017**, Boissise-la-Bertrand est concerné par le nouveau service de collecte « Allo Encombrants ».

Les encombrants ne seront, donc, plus collectés sur le trottoir mais sur propriété privée suite à une prise de rendez-vous par téléphone au numéro vert dédié « Allo Encombrant » (appels gratuit depuis un poste fixe).

Comment utiliser le service « Allo Encombrant » ?

Les habitants concernés pourront contacter le numéro vert d'Allo Encombrants pour convenir d'un rendez-vous en suivant les étapes ci-dessous :

1. Renvoyer complété et signé un exemplaire du contrat d'utilisation du service au SMITOM-LOMBRIC (contrat reçu dans les boîtes aux lettres avec dépliant explicatif, disponible sur le site du SMITOM, au numéro vert ou en mairie).
2. Appeler le numéro Vert Allo Encombrants pour prendre rendez-vous :

0 800 501 088

3. En fonction des plannings prédéfinis par commune, le SMITOM-LOMBRIC propose sous 15 jours, une plage horaire (de 3 heures) pour le passage à domicile.

4. La collecte des encombrants se fait sur propriété privée. L'habitant doit être présent ou se faire représenter au rendez-vous pour remettre ses encombrants au collecteur.

En cas de dépôts sur le trottoir, ceux-ci seront considérés comme des dépôts sauvages dont l'enlèvement sera à la charge des habitants concernés.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

La collecte des Déchets Verts est maintenant interrompue entre le 15/12 et le 15/3. Le Calendrier de collecte mis à jour est téléchargeable sur le site internet du SMITOM-LOMBRIC : www.lombric.com

**SERVICE DE COLLECTE
ENCOMBRANTS
SUR RENDEZ-VOUS**



**ALLO
ENCOMBRANTS**

N° Vert 0 800 501 088

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

OBJECTIFS

- Améliorer l'aspect visuel et l'accès aux trottoirs.
- Mettre fin aux problèmes de salubrité.
- Éviter aux communes le ramassage des refus de la collecte des encombrants.



www.lombric.com
allo.encombrants@lombric.com



O. DELMER



Calendrier solidaire

Vous connaissez tous le calendrier de l'AVENT ?

Dès le premier jour du mois de décembre, on ouvre une petite fenêtre du calendrier pour y retirer un petit présent, (souvent un chocolat) jusqu'au jour de Noël.

Cette fois, nous vous proposons une belle initiative : LE CALENDRIER SOLIDAIRE !

Que vous soyez une famille, une école, une classe, un club, une association,....

Le principe est le même.

Chaque jour, et dès le premier décembre, vous déposez un petit présent dans un panier (un paquet de gâteaux, un gel douche, un livre, un shampoing, une savonnette, des bonbons, des crayons de couleur, une tablette de chocolat, une brosse à dents, etc.....).

Vous apportez votre panier à l'épicerie solidaire LAFAMISOL au cours de la semaine du 26 décembre.

Ce panier de Noël sera remis à une famille bénéficiaire de l'épicerie.

Et vous aurez contribué, par ce simple geste, à égayer le Noël d'une famille pour qui cette fête ne résonne pas tout à fait pareil !

Lafamisol : 98 avenue de Fontainebleau 77310 St fargeau Ponthierry

Tel : 01 60 69 40 14 mail : lafamisol77@gmail.com

0φτ (lire zéro Phi Tau)

Il ne s'agit pas d'un nouveau parti politique mais bien d'un sigle écologique utilisant le chiffre zéro et les lettres grecques : Phi et Tau.

Donc zéro phyto ou zéro phytosanitaire, en un mot zéro pesticide.

La commune de Boissise a signé la charte qui consiste à ne plus utiliser les produits chimiques de désherbage et autres pesticides.

Quelques dates clés :

2005 : Diagnostic des pratiques de désherbage.

2006 et après : Formation des agents en vue d'obtenir le Certiphyto.

2007 : Signature de la Charte du Champigny.

2016 : Acquisition du label Certiphyto.

2015 : Démarches pour obtenir des subventions pour l'achat d'une désherbeuse.

2016 : Suivi par Aquibrie de la mise en place et du respect de la Charte.

1er janvier 2017 : Application de la loi zéro Phyto.

2017 : Accord de la Région Ile de France pour subventionner l'achat de la désherbeuse.

2017 Octobre : Accord du Bassin Seine Normandie pour subventionner l'achat de la désherbeuse.

Ainsi la désherbeuse sera subventionnée à hauteur de 70%

Cette démarche écologique n'est pas sans conséquence sur l'aspect visuel des trottoirs du village qui sont en grave calcaire. Depuis l'arrêt de l'utilisation des désherbants les agents techniques utilisent le brûlage, ainsi que le désherbage mécanique et manuel.

Il est certain que cette démarche conduit à un surcroit de travail non négligeable pour les agents techniques de la commune.

Pour rappel respecter la Charte du Champigny c'est :

- Avoir de bonnes pratiques phytosanitaires,
- Utiliser les moyens alternatifs les plus adaptés,
- Désherber de façon mécanique ou manuelle.
- Rester transparent sur ses pratiques.
- Accepter les herbes spontanées

Engagement pris pour 2017 : investir dans différents outils alternatifs.



M. LOUBET



Insolite : Belle prise



Au détour d'une promenade aux bords de la Seine, quelle heureuse surprise d'assister à la prise d'un silure....

Le combat entre l'homme et l'animal fut opiniâtre mais le silure finit par lâcher prise....

Long de deux mètres, il fit la joie du pêcheur qui après l'avoir mesuré, photographié, le remis tout en douceur dans la Seine. Le silure, après quelques hésitations rejoignit les profondeurs de la Seine.

M. CHAPUS



Pour Arnaud

Arnaud COURTIER nous a quittés le 12 octobre 2017, à l'âge de trente-cinq ans.

Bien connu des Bossisiens, Arnaud a passé son enfance et sa jeunesse à Boissise la Bertrand avant de se domicilier à Ponthierry .

Nos pensées vont vers Annie et Michel, Damien, Francesca, Noémie et ses enfants Sacha et Soren dans cette douloureuse épreuve.

M. CHAPUS

Etat civil

Décès :

28/07 Guy LAMBERT

Mariages

- Patricia GUELFO et Marc ANDRE mariés le 17 juin

- Julie NOCLIN et Stéphane BRUNOT mariés le 24 juin

- Fanny CHASSELOUP et Christopher LAI mariés le 28 septembre

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Maëlys et Mya BAZIN nées le 29 mai

- Lorenzo RIBEIRO né le 28 juin

- Ellie SORET née le 20 juillet

- Sana BAI née le 23 juillet

- Taïna LESCOT née le 24 juillet

- Zoé SURGET née le 14 août

Directeur de la publication : Le maire, A. Bernheim

Rédaction : G. Larroque, B. Cossoux

Maquette : S. Gervais

Réalisation, impression : Mairie de Boissise la Bertrand

Tirage : 500 exemplaires